

COUPON LOISIRS 2019-2020

Le Coupon Loisirs est une aide financière mise en place par le CCAS de Vouneuil-sur-Vienne pour faciliter l'accès à la pratique culturelle, sportive et centre de loisirs pour les enfants de moins de 18 ans.

Conditions pour bénéficier du Coupon Loisirs :

- Résider à Vouneuil-sur-Vienne,
- Adhérer à une association ou centre de loisirs de la commune et FEPS tennis de Cenon-sur-Vienne,
- Être bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ou à défaut être admissible au plafond de ressources ci-dessous :

Plafond des ressources 2018 :

1 Enfant	24 697 €
2 Enfants	30 396 €
3 Enfants	36 095 €
Au-delà	+ 5 699 € par enfant

Aide limitée à deux coupons par enfant et par année (pour deux activités différentes)

Montant de l'aide :

Montant de l'activité	Montant de l'aide
30 € à 60,99 €	16 €
61 € à 91,99 €	31 €
92 € et plus	46 €

Pour que votre demande soit traitée, merci de nous retourner les justificatifs suivants :

- pour les familles ayant des enfants de plus de 6 ans : attestation d'ouverture de droit de l'Allocation Rentrée Scolaire,
- pour les familles ayant des enfants de moins de 6 ans : dernier Avis d'Imposition.

Ce document est à remettre en mairie en indiquant l'activité concernée et la date de la demande.